

3.8 Groupe de travail de sauvetage

Compte rendu de la réunion du groupe de travail en date du 16 septembre 2011.

Etaient présents : M. Yannick **Douaud**, responsable du groupe, MM. Serge **Kluczny**, M. Camille **Vachet**. M. Patrick **Villardry**, membres.

Invité au titre de conseiller technique : M. Claude **Mitropolit**

Ordre du jour :

- 1. Les juges.
- 2. Règlement.
- 3. Organisation.
- 4. Analyse.
- 5. Site internet.
- 6. Délégués régionaux.
- 7. Compétitions.
- 8. Championnats du monde.

1 Les juges :

- Juges issus des Administrations : les dossiers de deux juges, M. **Cristofoli**, et M. **Longprez**, ont été validés par la CUN "cbg". A l'issue de leur formation SCC, ils devront suivre le cursus normal des juges en sauvetage.

- Juges : Au vue des appels d'organisateur potentiels de concours de sauvetage, dans un proche avenir, un manque de juges se fera sentir.

- Juges assesseurs : M. **Bernard** Philippe a réalisé ses 4 assessorats. Il devra effectuer 1 jugement parallèle et 4 jugements en tant que juge stagiaire sur une durée de deux ans, afin d'être proposé à la qualification dans la discipline.

M. **Pottin** Bernard a réalisé quant à lui son 1^{er} assessorat lors du concours d'Etampes.

Rappel des conditions pour effectuer une demande de juge : avoir monté un chien en échelon B et avoir obtenu le qualificatif « très bon » à deux reprises et sur deux juges différents. A l'issue de sa formation initiale, le candidat sera soumis à un examen sous forme de QCM de 50 questions sur le règlement.

- Concernant les juges qui officient à l'étranger, il convient de rappeler le protocole.

Afin de pouvoir juger un concours à l'étranger, il est obligatoire que :

- La Fédération canine ou le club étranger adresse une demande officielle auprès de la SCC
- *Dès son retour de vacation à l'étranger le juge doit adresser au Responsable du Groupe de Travail et au Président de la CUN "cbg" un compte rendu de son séjour précisant les conditions d'accueil d'hébergement, de déroulement du concours et toute information technique ou autre relative aux difficultés et questionnement posées par la nation "invitante".*

Précisions de la CUN "cbg" : Cette disposition est une consigne permanente aux juges reprise en un point particulier au présent CR de la CUN "cbg".

2 Règlement :

Le nouveau règlement ainsi que le règlement pour les championnats du monde sont actuellement en cours de traduction par M. José Buggenhout, juge belge. Dès qu'ils auront été finalisés, le GT décidera de la date de la mise en application.

Au vu de certaines demandes et du championnat du monde 2014, les épreuves de sauvetage à l'eau internationales pourraient éventuellement être intégrées au nouveau règlement après avoir obtenu **l'accord écrit préalable** de la Commission d'Utilisation Nationale « Travail à l'Eau » de la SCC et établi une convention avec elle.

3 Organisation :

Dans le cadre de l'organisation des compétitions, le GT préconise le port de brassard ou dossard afin d'éviter de multiples présentations lors des différentes épreuves.

Le GT informe qu'un cahier des charges pour l'organisation des compétitions de chiens de sauvetage est en cours d'élaboration.

4 Analyse :

Le nombre de licences est en nette progression avec 148 licenciés en 2010 et 205, à ce jour, pour l'année 2011.

Stage 2011 : 8 stages ont d'ores et déjà été organisés avec un total de 104 personnes formées. Un stage est prévu pour le mois d'octobre. Le GT remercie les organisateurs pour leur implication dans la discipline.

Concours 2011 : 7 compétitions sur 8 ont été organisées. Les juges ont rapporté que le niveau des équipes évolue favorablement. Le GT regrette l'annulation d'une compétition à **Cazaux Frechet** (65) pour des raisons internes à l'activité du club.

5 Site internet :

Le GT se félicite de la progression des connections sur son site, avec plus de 500 visiteurs par mois et un temps de connexion en augmentation. Le GT précise que le règlement ne peut apparaître sur le site officiel du GT sauvetage, conformément à la décision de la CUN. Le GT rappelle que la carte des clubs qui pratiquent le sauvetage est mise à jour régulièrement sur son site internet.

6 Délégués régionaux :

Le GT informe que le principe des délégués régionaux n'est pas mis en place pour le moment.

7 Compétitions:

Pour connaître les dates et lieux des compétitions qui se déroulent à l'étranger, il faut se référer à la Fédération canine du pays concerné via le site internet de la FCI.

En ce qui concerne les compétitions françaises, le GT se félicite de l'arrivée de compétiteurs belges.

8 Championnats du monde :

Les prochains championnats du monde se dérouleront en République Tchèque du 21 au 23 septembre 2012 à Žatec. Les postulants seront sélectionnés par le GT en fonction de leurs résultats en compétition.